



LIBÉ.FR

Choose France : 9,2 milliards d'euros d'investissements annoncés

La version franco-française du grand raout économique a mis en lumière les investissements des entreprises nationales, lundi à Paris. Dont une grosse partie dans le domaine des data center, et quelques projets dans le spatial, comme *Libé* le révélait dimanche. A lire en intégralité sur notre site. PHOTO AFP

30 %

C'est la baisse moyenne du chiffre d'affaires des sept ex-Galeries Lafayette hors Paris ces derniers mois. Ces enseignes, détenues par la Société des grands magasins, aux côtés du BHV de Paris, ont vu leur activité décrocher, alors que le groupe est frappé par la polémique sur l'arrivée du géant de l'ultra fast-fashion Shein dans les boutiques. L'ensemble des magasins exploités par la société réalisait auparavant 120 millions de chiffre d'affaires. Ce serait donc plus de 35 millions d'euros de ventes qui, à terme, pourraient s'évaporer avec le recul d'activité. Ce décrochage a débuté il y a près d'un an, et ne résulte donc pas uniquement du «Shein-bashing» des dernières semaines. **F.Bz.**

TotalEnergies et Daniel Kretinsky s'allient pour produire de l'électricité

C'est un coup spectaculaire que viennent de jouer ensemble Daniel Kretinsky et TotalEnergies sur l'échiquier du marché européen de la production d'électricité. Le groupe énergétique EPH détenu à 55% par le milliardaire tchèque (principal créancier de *Libération*) et le géant français du pétrole et du gaz ont annoncé lundi la signature d'un accord prévoyant l'apport par le premier au second de ses centrales à gaz et à biomasse en Europe de l'Ouest. Les deux parties vont créer une coentreprise détenue à 50/50 qui coiffera cette «plateforme de production flexible d'électricité» comprenant 25 centrales dites «gaz to power» (et des batteries de

stockage en Italie, au Royaume-Uni et Irlande, aux Pays-Bas et en France). L'ensemble représente 14 GW de capacité brute de génération flexible en opération ou en construction – l'équivalent de la puissance de 16 réacteurs nucléaires – représentant une production nette annuelle de 15 TWh. La transaction doit être finalisée mi-2026 après feu vert des autorités de la concurrence. Et l'ensemble de ces actifs apportés par EPH est valorisé à 10,6 milliards d'euros. Le groupe de Daniel Kretinsky recevra l'équivalent de 5,1 milliards d'euros en actions TotalEnergies : un deal qui va faire du magnat tchèque de l'énergie, de la

distribution et des médias l'un des premiers actionnaires de la major pétrolière avec 4,1% du capital, derrière les salariés (8,9%), le fonds américain Blackrock (6,7%) et devant l'autre fonds américain Vanguard (4%). De son côté, TotalEnergies va renforcer avec cette opération ses capacités de production d'électricité au moment où la demande en watts est en plein boom en Europe, entre implantation de data centers pour l'IA, développement du rail et de la voiture électrique. Il s'agit du plus gros investissement de Total dans ce domaine depuis le rachat de DirectEnergies en France pour 1,4 milliard en 2018 et celui du dévelop-

peur de projets renouvelables allemand VSB cette année pour 1,5 milliard. Manière aussi de tenter de verdir un peu son bilan carbone plombé par les hydrocarbures, alors que le groupe relance actuellement l'exploration et les forages un peu partout dans le monde à l'image des autres compagnies pétrolières. TotalEnergies, qui a entrepris ces dernières années de concurrencer EDF et Engie dans la fourniture d'électricité, entend ainsi «développer son activité de trading d'électricité» et «élargir son offre d'électricité bas carbone».

JEAN-CHRISTOPHE FÉRAUD

A lire en intégralité sur *Libé.fr*

En Normandie, une usine BASF de pesticides mise à l'arrêt par des militants

Une soixantaine de personnes se sont introduites dans l'usine de production de pesticides BASF, champion mondial de l'agrochimie, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), lundi matin tôt, pendant qu'environ 300 militants sont restés à l'extérieur. Coordinée par les Soulèvements de la terre, l'action surprise a rassemblé des membres de la Confédération paysanne, des faucheurs volontaires et des associations de victimes de pesticides pour dénoncer la production d'insecticides, herbicides et autres biocides. L'usine n'a pas été choisie au hasard. A Saint-Aubin-lès-Elbeuf, les riverains s'inquiètent depuis plusieurs années de l'activité du site BASF, classé Seveso : 1 500 tonnes de pesticides y sont produites chaque année, essentiellement du fipronil selon l'entreprise, un insecticide dont l'usage agricole est interdit en France depuis 2004 et dans la plupart des pays européens, en raison des risques pour les abeilles et autres pollinisateurs. Résultat, la molécule a été retrouvée dans les rejets d'eaux



A Saint-Aubin-lès-Elbeuf, lundi. PHOTO AFP

usées de l'usine, ainsi que dans celles de la station d'épuration qui traite les effluents. Mais ce sont surtout les traces de TFA (pour «acide trifluoroacétique»), un Pfas recherché depuis seulement quelques années et qui intervient dans l'élaboration de l'insecticide, qui alarme habitants et militants écologistes. Selon des données mises en ligne par la préfecture, la concentration de cette molécule dans les eaux traitées rejetées par l'usine en ferait l'un des plus gros émetteurs de TFA en France. La situation est telle que, en décembre dernier, le préfet de Normandie a enjoint le site BASF à réduire ses taux

de TFA. Selon le dernier rapport d'inspection, datant de juin, ces émissions ont été réduites à environ 10 kilos par jour. Mais les associations restent inquiètes. Ce même mois de juin, six d'entre elles ont déposé plainte contre la pollution résultant des rejets de l'usine et ont déposé un recours demandant l'interdiction immédiate des rejets de TFA par l'usine ainsi que la réparation des dommages liés à la pollution. Condamnant lundi une «intrusion [...] au mépris des règles évidentes de sécurité industrielle», l'entreprise a indiqué à *Libération* que son «activité respecte strictement la loi et la réglementation

française». Une précision qui a son importance, alors que les militants écologistes reprochent à l'usine d'exporter le fipronil au Brésil, où se tient actuellement la COP 30. Il y est alors utilisé pour traiter les cannes à sucre et le soja, indique BASF. La France interdit pourtant depuis 2022 la production et le stockage de pesticides dont l'utilisation est proscrite sur son sol. Mais les firmes se sont glissées dans une faille réglementaire : dans le texte, ce sont les produits qui sont interdits (la marque), et non les substances actives qui le constituent. Dans le cas de l'usine de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, par exemple, la fabrication, le stockage et l'exportation du fipronil est autorisée, mais pas le Regent qui est le produit final utilisé au Brésil. Alors que la préfecture a confirmé que deux personnes avaient été interpellées lundi, BASF a annoncé dans un mail à *Libération* qu'une plainte serait déposée.

PAULINE MOULLOT

Envoyée spéciale à Saint-Aubin-lès-Elbeuf

A lire en intégralité sur *Libé.fr*.



Louvre Une galerie du musée fermée à cause de la «fragilité» de «poutres»

On a beaucoup parlé de la sécurité après le braquage spectaculaire, voici maintenant les murs qui flanchent (un peu). La direction du Louvre a annoncé lundi la fermeture d'une galerie au public, en raison de fragilités au niveau des planchers de l'étage au-dessus. Abritait neuf salles dédiées à la céramique grecque antique, la galerie Campana sera fermée le temps que des «investigations» soient menées «sur la particulière fragilité de certaines poutres portant les planchers du deuxième étage de l'aile sud» du quadrilatère Sully, qui enserré la cour carrée du Louvre. (avec AFP)

Prud'hommes Mbappé et le PSG se déchirent à coups de millions

Les avocats du PSG ont réclamé à Kylian Mbappé 240 millions d'euros en compensation d'un transfert avorté au club saoudien d'Al-Hilal, décliné par le joueur en juillet 2023, lundi devant le conseil des prud'hommes de Paris. La demande du club répond aux 263 millions d'euros réclamés par Mbappé notamment pour la requalification de son contrat de CDD en CDI et pour la reconnaissance du harcèlement moral qu'il estime avoir subi à la fin de son contrat. (avec AFP)